

Bulletin communal – juillet 2024

MÜESPÀCHER BLÄTTLE





MOT DU MAIRE

**Chères Muespachoises,
Chers Muespachois,**

Après un printemps pluvieux, nous voyons enfin l'été pointer le bout de son nez. À la veille de cette magnifique saison, synonyme de vacances, nous profitons de ces beaux jours pour embellir nos jardins.



L'année scolaire se termine malheureusement sans fête de l'école en raison des directives en vigueur et avec le départ de Mme Ribstein, directrice de notre RPI. Nous la remercions très chaleureusement, au nom de la commune et de l'ensemble de la population, pour son dévouement et son engagement durant ces 15 années.

Quelques incivilités irritantes entachent toujours la vie paisible de notre village. La gendarmerie et les brigades vertes œuvrent sur le terrain et sont parfois contraintes à intervenir dans des situations qui prennent des proportions démesurées par rapport au différend d'origine. Elles pourraient être évitées avec un peu plus de tolérance et de respect mutuels.

Cet été sera placé sous le signe du sport et du dépassement de soi avec les Jeux olympiques et paralympiques. Ces compétitions internationales sont l'occasion de promouvoir les valeurs d'amitié, de respect et d'excellence. Elles nous rappellent que le sport est un vecteur de paix et de rassemblement, au-delà des différences.

Nos associations ont organisé des manifestations au printemps et nous réservent un été dynamique avec des animations telles que la soirée tricolore, le marché aux puces ou l'exposition de voitures anciennes, le dernier dimanche matin de chaque mois. Il est important pour elles que vous veniez les soutenir. Un grand merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour dynamiser la vie dans notre village.

Le 1^{er} juin dernier nous étions une belle équipe de 50 volontaires à retrousser nos manches pour la 8^{ème} édition de notre « Journée Citoyenne ». Grâce à vous les parties communes du cimetière ont été désherbées, les deux regards rue de la Montagne réparés, le plancher de la passerelle rue de la Fontaine a été remis en état, l'escalier sur le sentier qui relie la rue du Rail à la rue du Moulin refait, les trous de divers chemins ont été rebouchés, les abris bus nettoyés, les massifs désherbés, l'appartement communal au-dessus de la poste ainsi que les volets et sanitaires de la mairie ont fait l'objet d'un nettoyage à fond, une décoration a été installée à l'angle rue de la Fontaine et de la rue des Prés ainsi qu'à l'entrée du village, le terrain de pétanque et ses abords ont été nettoyés ainsi que le local des donneurs de sang.

Merci à tous pour votre participation et ce moment convivial autour de l'excellent repas concocté par des bénévoles.

J'en profite pour faire appel aux nouveaux arrivants pour venir renforcer nos associations locales qui contribuent indéniablement au maintien du lien social dans notre village.

Je remercie mes adjoints et conseillers municipaux pour leur investissement ainsi que les agents communaux pour leur implication dans la vie quotidienne de notre commune.

Un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps, pour leur participation au bureau de vote, don de fleurs, plantation et arrosage au cimetière, etc...



Les travaux de viabilisation de la rue des Bouleaux ont été réalisés. Le terrain acquis par la commune en 2023 au 31 rue de la Montagne a été nettoyé.

Nous allons entamer au cours du 2^{ème} semestre la création de la zone 30 sur la route départementale au centre du village. Ces travaux visent à améliorer et à garantir la sécurité de tous. Par ailleurs, la mise en accessibilité de la salle communale avec l'installation d'un élévateur PMR sera réalisé dans les prochaines mois.

Le projet « sécuriser et aménager » l'entrée ouest en venant de Steinsoultz suit son cours.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été établi et la Réserve Communale de Sécurité Civile créée. 19 personnes qui recevront un équipement adéquat se sont portées volontaires et je les remercie pour leur engagement.

Malgré de nombreuses tentatives, la commune n'a pas pu acquérir le bâtiment des époux Wolff. Docteur Borza continue à exercer dans le bâtiment.

L'école ABCM Zweisprachigkeit et l'Association Bi uns ont présenté un projet pour l'implantation de leur école à Steinsoultz. Ils resteront dans notre village pendant 2 ans, le temps d'effectuer des travaux.

L'opération « une naissance, un arbre » sera renouvelé le 16 novembre prochain.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes vacances, de bien vous reposer et de vous retrouver en forme à la rentrée.

Votre Maire
Régine Rentz





SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	2
INFORMATIONS PRATIQUES	5
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL	6
INFORMATIONS DIVERSES.....	10
INFORMATIONS DE LA COMMUNE	18
DISTINCTIONS	21
ECHOS DE LA FORÊT	25
VIE DES ECOLES.....	26
FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE	31
TRAVAUX	37
VIE ASSOCIATIVE.....	41
URBANISME.....	48
ETAT CIVIL	52
AGENDA 2024	55
REMERCIEMENTS	56
COIN DES ENFANTS.....	56

Imprimé par nos soins



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi	14H00 – 16H00
Mardi	14H00 – 16H00
Mercredi	10H00 – 12H00
Jeudi	15H00 – 18H00
Vendredi	10H00 – 12H00

☎ 03.89.68.61.24

Fermeture du 22 juillet au 2 août inclus

✉ mairie@muespach.fr

@ www.muespach.fr

DECHETTERIES

Waldighoffen :

Horaire d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi :
10h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00
Samedi : 9h00 – 18h00

Déchets verts – Muespach

Horaire d'hiver de novembre à mars :

Mercredi et Samedi : 09H00 – 16H00

Horaire d'été d'avril à octobre:

Mercredi et Samedi : 09H00 – 17H00

Attention aux jours fériés : les déchetteries sont fermées !

AGENCE POSTALE

☎ 03 89 68 61 38

Fermeture du 11 juillet au 3 août inclus

Le bureau de poste de Waldighoffen reste ouvert pendant cette période.

Horaire d'ouverture :

Lundi : 14H00 – 17H00

Mardi au Vendredi :
09H00 – 12H00 et 14H00 – 17H00

Samedi : 09H00 – 12H00

BRIGADE VERTE

☎ 03.89.74.84.04

@ contact@brigade-verte.fr

URBANISME

Pour toutes questions sur vos projets de construction, d'agrandissement, d'ajout d'une clôture, terrasse, piscine, pergola ... et sur la constructibilité d'un terrain contactez :

Le PETR Pays du Sundgau

☎ 03.89.25.99.17

@ : ads@pays-sundgau.fr

CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanence le mardi de 9h00 à 12h00 à la mairie de Hirsingue, uniquement sur rendez-vous.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3 – Quartier Plessier – 68130
ALTKIRCH

☎ 03.89.08.36.20

@ accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche, Multi-Accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire ...

Contact

Ordures ménagères - Tri - Déchetterie :

☎ 03.89.08.36.24

@ bien-trier@cc-sundgau.fr

Les sacs à tri et biodéchets sont à retirer à la mairie de Muespach

Eau - Assainissement et Urgence fuite d'eau :

Numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : 03.89.08.47.57

DEFIBRILLATEUR

Il est situé sur la façade de l'école maternelle.





EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 FEVRIER 2024

Eglise – Réparation du cadran

Madame le Maire informe de la nécessité d'effectuer des réparations sur le cadran de l'église. Les travaux ont été confiés à la société SONOREST dont le siège est à COLMAR. Le conseil valide à l'unanimité.

Projet de convention de portage foncier et de convention de mise à disposition du bien pour usage du bâtiment au 40 rue du 1er septembre

Mme le Maire propose au Conseil de demander à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé à Muespach au 40 rue du 1er septembre en vue de constituer une réserve foncière nécessaire à un projet d'équipement public et du maintien d'un cabinet médical au sein de la commune.

Le conseil a validé à l'unanimité.

SEANCE DU 27 FEVRIER 2024

Personnel communal – Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Mme le Maire a proposé de verser une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire en faveur du personnel communal.

Aider les agents de la collectivité à faire face à l'inflation, c'est le but de la prime pour le pouvoir d'achat voulue par le ministre de la Transformation de la fonction publique. La commune a décidé d'emboîter le pas de cette proposition comme l'a indiqué Mme le maire "Le décret du 31 octobre 2023 prévoit que les organes délibérants des collectivités peuvent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire et précise les conditions et modalités de versement de cette prime dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération". Un barème a donc été défini pour l'octroi de cette somme.

Le conseil valide à l'unanimité.

Urbanisme – Zone d'accélération des EnR

Les communes sont chargées d'identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables pour répondre aux enjeux de maîtrise énergétique, de solidarité entre les territoires et de transition écologique.

Sur proposition de Mme le Maire le Conseil demande à l'unanimité le classement des zones nommées au titre des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables.

Voirie en Forêt

L'agent ONF de notre commune nous a vivement conseillé d'effectuer des travaux d'empierrement et de terrassement d'entrée de cloisonnements dans la forêt pour préserver l'état des pistes.

Le conseil valide à l'unanimité ces travaux qui seront effectués sur plusieurs étapes par la société ROKEMANN.

Voirie – Abattage d'arbres dangereux dans le village

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité d'abattage de plusieurs arbres présentant un danger rues de la Gare et de la Fontaine.

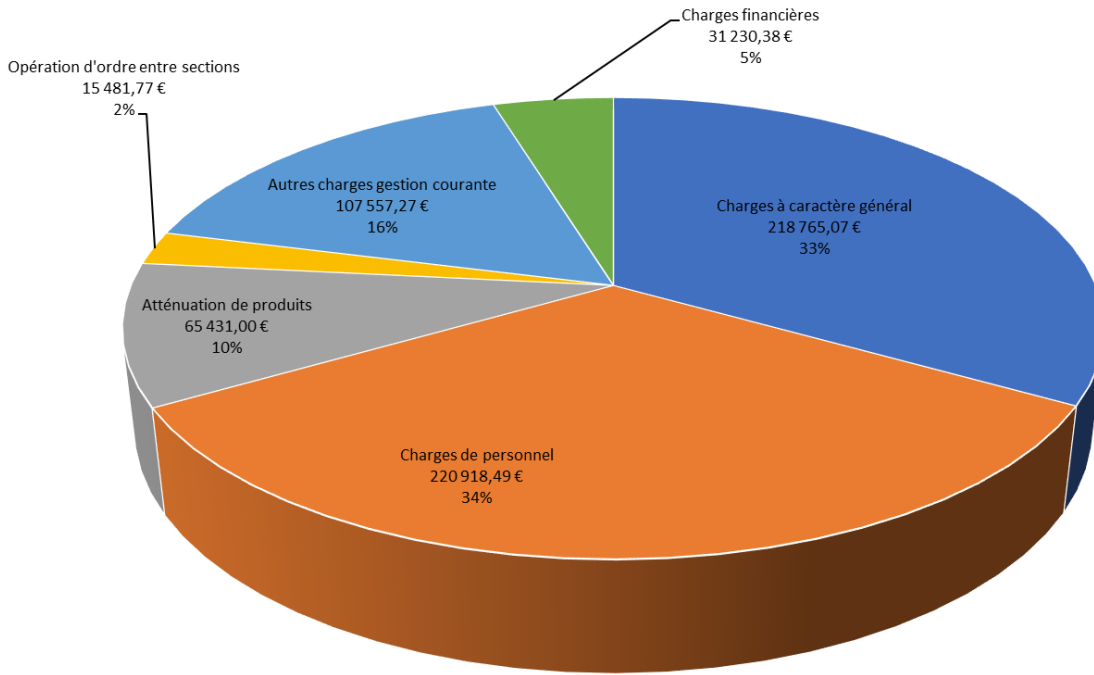
Le Conseil décide à l'unanimité de confier ces travaux à la société ETAF LA TUILERIE à Linsdorf.



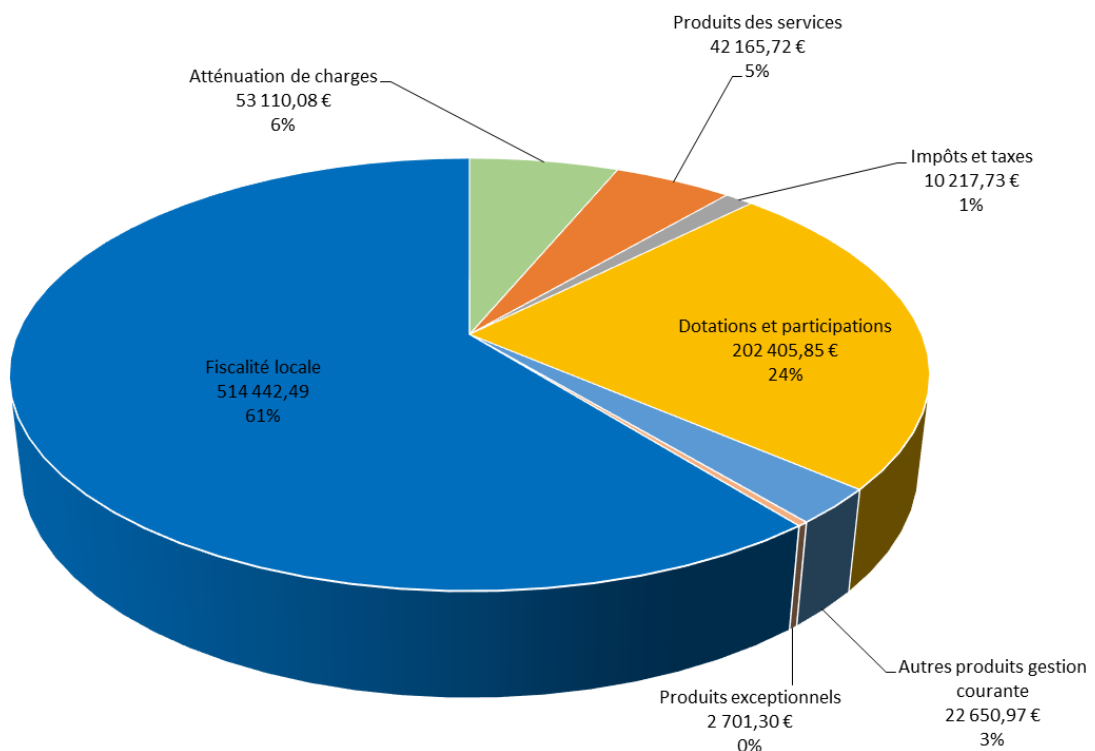
Examen et approbation du compte administratif de l'exercice 2023 et affectation des résultats

Le conseil municipal, excepté le maire qui ne prend pas part au vote, à l'unanimité approuve les résultats à la clôture de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 407 611,58 € et avec un déficit en investissement de 106 996,82 € à affecter au budget primitif de l'année 2024.

Dépenses de fonctionnement - Année 2023



Recettes de fonctionnement - Année 2023





Tracteur communal

Le tracteur communal nécessite des travaux de réparation qui seront effectués par l'entreprise BAEHREL AGRI de Muespach le Haut.
Le conseil valide à l'unanimité

SEANCE DU 27 MARS 2024

Travaux Rue des Champs

En raison du soulèvement de l'enrobé rue des champs, des réparations se sont avérées nécessaires. Les travaux ont été confiés à l'entreprise ENCER de Roppentzwiller.
Le conseil valide à 10 voix pour et 1 abstention.

Maitrise d'œuvre - Réhabilitation Pont rue du Gersbach

Des réparations sur le pont rue du Gesbach sont nécessaires. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la société Emch & Berger 67 Hoenheim pour le diagnostic complet de l'ouvrage.

Réparation épareuse

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité d'effectuer des réparations sur l'épareuse. Celles-ci ont été confiées à la société ANDELFINGER de Waldighoffen. Le conseil valide à l'unanimité.

Accessibilité salle communale – Devis élévateur PMR

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité de rendre la salle communale accessible pour les personnes à mobilité réduite.
L'offre retenue est celle de la société WONDER MAKERS d'Illkirch Graffenstaden et a été acceptée à l'unanimité.

Subventions accordées

Le conseil municipal approuve l'état de répartition des subventions inscrites au budget primitif 2024 aux Associations locales soumises à l'organisation d'une manifestation au minimum et ayant un but d'intérêt communal organisée sur le territoire de la commune ou d'une commune limitrophe.
La décision a été prise par 7 voix **pour** et 4 abstentions en raison d'un possible conflit d'intérêts de 4 conseillers en raison de leur qualité simultanée de président(e) ou membres des associations concernées.

Fixation des taux d'imposition des taxes locales

Le conseil municipal, par 10 voix pour et 1 abstention, décide, sur proposition de Mme le Maire, d'augmenter les taux communaux pour l'année 2024 de 5 % et de les fixer comme suit :

Nature de la taxe	Taux de référence année 2023	Taux votés 2024	Bases prévisionnelles	Produit attendu de l'année 2024
Foncier bâti	24,98 %	26,23 %	1 030 000 €	270 169 €
Foncier non bâti	90,63 %	95,16 %	61 000 €	58 048 €
Habitation (Résidence secondaire)	17,54 %	18,42 %	36 400 €	6 705 €
			1 127 400 €	334 922 €



Approbation du budget primitif de l'exercice 2024

Le projet de budget primitif soumis a fait l'objet d'une approche et d'un débat en réunion d'orientation budgétaire en amont. Ce budget intègre les excédents antérieurs et les reports. Ce budget a été bâti en tenant compte des demandes faites par les services et les commissions compétentes. Le budget proposé, réaliste et volontaire, tient compte de l'évolution constante des coûts.

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 227 359,58 €	1 227 359,58 €
-report du résultat 2023	00,00 €	407 611,58€
-nouveaux crédits 2024	1 227 359,58 €	819 748,00 €
Investissement	535 996,82 €	535 996,82 €
-report du résultat 2023	35 061,82 €	00,00 €
-report crédit 2023	90 935,00 €	19 000,00 €
-nouveaux crédits 2024	410 000,00 €	516 996,82 €
TOTAUX	1 813 356,40 €	1 813 356,40 €

SEANCE DU 23 AVRIL 2024

Outillage

Le service technique de la commune a besoin d'outillage.

Le devis de la société Walliser 68640 Waldighoffen a été accepté à l'unanimité.

Réparation Tracteur communal

De nouvelles réparations sur le tracteur communal s'avèrent nécessaires. Le conseil a émis un avis favorable unanime pour la réparation du véhicule par la société BAEHREL AGRI.

Nettoyage terrain communal 31 rue de la Montagne

Le terrain acquis par la commune en 2023 au 31 rue de la Montagne a dû faire l'objet d'un nettoyage demandant de gros moyens matériels.

Le devis de la société Rokemann de Waldighoffen a été accepté par 12 voix pour et 1 abstention.

Adressage

La loi 3S de février 2022 a généralisé à toutes les communes l'obligation de dénommer et numéroter leurs voies et de verser les données d'adressage de leur territoire dans la base d'adresses nationale.

Pour l'exécution de ce travail et une formation pour le personnel administratif, l'offre de la poste dont le siège est à Paris a été jugée trop chère et rejetée par 11 voix et 2 abstentions. Mme Koenig, aidée par les autres conseillers municipaux, est chargée de la réalisation de cette tâche.

Bornes de propreté canine

L'ajout de bornes de propreté canine a été suggéré par des conseillers.

Le devis de la société Discount Collectivités de Valence a été accepté à l'unanimité.

Voirie – Instauration d'une zone 30 au centre du village

Par souci de sécurité et compte tenu des vitesses parfois excessives des véhicules la mise en place de mesures visant à réduire la vitesse des véhicules devant les écoles a été jugée nécessaire. Le cabinet Berest, après une étude, propose à la commune la création d'une zone limitée à 30 km/h située entre la boulangerie et le parking de l'église.

Le conseil, par 12 voix pour et 1 abstention, a décidé d'y donner une suite favorable.



Réserve communale de sécurité civile

La sécurité civile est l'affaire de tous. En raison de la succession de crises et sinistres au plan national il a été décidé de la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile destinée à informer et préparer la population et à lui apporter son soutien actif, psychologique et logistique en cas de crise.

Le conseil a validé cette création à l'unanimité.

SEANCE DU 30 MAI 2024

Emploi saisonnier

Le conseil municipal a décidé de recruter un jeune dans le cadre d'un job d'été pour effectuer des travaux d'extérieur, de désherbage, balayage et arrosage durant le mois d'août 2024. Cette proposition de recrutement a été validée à l'unanimité.

Ecole Élémentaire – Robinets radiateurs

Dans un souci d'économies d'énergie et afin d'assurer un environnement de travail agréable aux enseignants et aux élèves, Mme le Maire a proposé d'équiper les radiateurs de l'école élémentaire de robinets thermostatiques.

Le devis des Ets Scherrer de Muespach a été accepté à l'unanimité.

Devis d'outillage

Mme le Maire informe le conseil que le service technique lui a soumis un devis pour l'acquisition d'outillage.

Le devis des Ets Litzler d'Illtal a été accepté à l'unanimité.

Chasse communale

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité Mme le Maire à signer la convention de la mise en location de la chasse communale du 2 février 2024 au 1er février 2033 avec l'association de chasse St Sébastien, le locataire en place pour le renouvellement du bail en gré à gré.

INFORMATIONS DIVERSES

MANGEZ SUNDGAUVIEN



MANGEZ SUNDGAUVIEN !

CARTE DES POINTS DE VENTE EN CIRCUITS COURTS

Retrouvez les fermes, marchés, magasins, paniers et distributeurs automatiques les plus proches de chez vous !

Contact : Projet Alimentaire Territorial du Sundgau
alimentation@pays-sundgau.fr / 03.89.25.96.66

Avec le soutien de :





CANICULE

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER

MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOIETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

   @MinSoliSante

 Ministère des Solidarités et de la Santé



N'oubliez pas de vous protéger avant de ressentir les premiers effets de la canicule.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap peuvent demander à être inscrites sur le registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence canicule en contactant le Secrétariat de la mairie.



COLLECTE D'ANCIENS TELEPHONES PORTABLES



Vous ne savez pas comment vous débarrasser de votre ancien téléphone mobile ?
Venez le déposer dans le collecteur de téléphones mobiles usagés à votre disposition à la mairie !

Donnons une seconde vie à nos téléphones

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :

- Créer des emplois**
En France : pour 2500 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.
En Afrique : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France pour les recycler.
- Préserver l'environnement**
Les mobiles non réutilisés sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.
- Soutenir Emmaüs International**
10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.



COLLECTE DE BOUCHONS EN PLASTIQUE



L'association les bouchons d'amour collecte, achemine, trie, expédie et vend les **bouchons en plastique et liège** à un recycleur ou une entreprise de recyclage.
L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap.
L'association développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations.

Les collecteurs sont disponibles à la mairie et à l'agence postale communale.

RECYCLAGE ANCIENS ORDINATEURS

Bien souvent, les ordinateurs obsolètes ou défectueux encombrant les caves alors qu'ils pourraient être encore très utiles.

Avec l'Association des Maires du Haut Rhin et les Clubs Lions du Sud-Alsace, faites un geste pour l'environnement et participez à une opération solidaire !

La mairie de Muespach participe à l'opération "Bouge ta planète" et vous propose de déposer vos ordinateurs usagés et tout matériel informatique (câbles, imprimantes, téléphones, écran, clavier) à l'entrée de la mairie durant les horaires d'ouverture jusqu'au 1er septembre 2024.

BOUGE POUR TA PLANÈTE!
Avec les Clubs Lions du Sud-Alsace

JE RECYCLE MON ANCIEN ORDINATEUR COMMENT ?

Je rapporte mon ordinateur obsolète ou défectueux à la mairie de ma commune

JE FAIS UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT :
LES MATÉRIAUX DES ORDINATEURS LES PLUS ANCIENS SONT REVALORISÉS AFIN DE RÉDUIRE LA POLLUTION NUMÉRIQUE

JE PARTICIPE A UNE ACTION SOLIDAIRE :
LES ORDINATEURS EN ÉTAT DE MARCHÉ SONT RÉVISÉS ET DONNÉS À DES STRUCTURES OU PERSONNES DANS LE BESOIN

ET CELA EN TOUTE SÉCURITÉ :
LES DISQUES DURS QUI N'ONT PAS ÉTÉ RETIRÉS SONT DÉTRUITS PAR UNE ENTREPRISE AGRÉÉE

ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA RENOVATION ÉNERGÉTIQUE (SARE)

L'espace France Rénov' porté par le Pays du Sundgau est le guichet unique pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation énergétique dans le Sundgau. Que ce soit pour l'habitat ou les bâtiments du petit tertiaire (les gîtes, les commerces, les surfaces de bureaux...).

Il s'agit d'un service gratuit, neutre et indépendant.

L'accompagnement se fait en 3 étapes :

Un premier niveau d'information sur les aides financières disponibles et une évaluation des besoins pour rénover le logement (maisons individuelles, logements dans un bâtiment collectif).

Un accompagnement personnalisé sur les choix techniques et les priorités de réalisations.

Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux.

Face au succès du programme SARE et pour développer la troisième étape d'accompagnement, un deuxième conseiller en rénovation énergétique a été recruté en 2023.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans votre projet.

Par mail : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr

Ou par téléphone au 03 89 25 96 68.

BIP CONNECT



PRÉVENTION CANICULE

VOTRE TÉLÉASSISTANCE OFFERTE EN JUILLET ET EN AOÛT

03 89 31 54 32

Infos et conditions :



Dans le cadre du Plan Prévention Canicule, Bip Connect, membre du Réseau APA, propose GRATUITEMENT une solution de téléassistance pour le domicile en juillet et en août.

Cette initiative a pour but d'offrir une tranquillité d'esprit aux proches, tant pendant leurs vacances qu'au quotidien, tout en permettant aux personnes fragiles de profiter en toute sécurité.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le [lien](#) et contacter Manon BOZIC-FIMBEL à l'adresse suivante : mfimbel@apa.asso.fr.



SUPPRESSION DU RESEAU CUIVRE

La Commune de Muespach est concernée à partir de fin janvier 2026.

Qu'est-ce que le Réseau Cuivre ?

C'est un réseau aérien et souterrain de fils en cuivre qui permet depuis plus de 50 ans de communiquer par le téléphone fixe et, ou de recevoir l'Internet haut Débit par le biais d'une connexion ADSL.

Pourquoi la suppression du réseau Cuivre ?

Face à l'accélération des usages numériques, aux besoins croissants en connectivité et au déploiement massif de la fibre optique, le Réseau Cuivre a atteint ses limites. Un constat qui a poussé Orange, propriétaire du Réseau Telecom Cuivre à engager progressivement sa fermeture.

Quels avantages apporte la fibre optique ?

- Un débit plus élevé
- Un meilleur signal, une meilleure communication
- Une connexion possible de plusieurs appareils
- Une garantie de durabilité, les réseaux étant d'installation récente

Comment savoir si je suis encore utilisateur du Réseau Cuivre ?

En vérifiant la connexion de mon téléphone fixe ou de ma box Internet et si la fiche de connexion est de ce type mes connexions utilisent encore le Réseau Cuivre



Que faire si je suis concerné par la suppression du réseau Cuivre ?

Je contacte, avant janvier 2026, mon opérateur actuel ou un opérateur de mon choix pour qu'en fonction de mes besoins il me propose une offre sur le réseau fibre si mon logement est éligible à la fibre. Si mon logement n'est pas éligible à la fibre, je peux basculer vers une solution mobile type 4G Home ou une solution satellitaire

Les personnes n'utilisant pas Internet mais uniquement un téléphone fixe sont-elles également concernées ?

Oui, même un abonnement de téléphone fixe de base devra faire l'objet d'une connexion à un réseau fibre.

Dans le cadre de la suppression du Réseau Cuivre, une ou plusieurs réunion(s) d'information seront organisée(s) par Orange en direction des habitants. Si nécessaire vous pouvez vous adresser dès à présent à la Mairie.

Pour plus de renseignements concernant le passage à la fibre optique, vous pouvez consulter le site : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>





MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre : lutter contre sa propagation

Le moustique tigre est aujourd'hui bien installé en France.

Particulièrement nuisant et propagateur de maladies infectieuses, il est essentiel de lutter contre sa prolifération sur notre territoire.

La lutte doit s'effectuer lorsque le moustique est encore à l'état larvaire. Il suffit de quelques millimètres d'eau pour qu'il se développe.

Des gestes simples permettent d'éviter son installation et sa prolifération sur votre balcon, dans votre jardin et dans tous les espaces extérieurs que vous êtes amenés à entretenir, comme les cimetières.



Vider 2 fois par semaine les réceptacles extérieurs

Pour un été tranquille, adoptez les bons gestes : pas d'eau stagnante, pas de moustique tigre !

FRELON ASIATIQUE

Comme son nom l'indique, le frelon asiatique est originaire d'Asie et a commencé son invasion de l'Europe en 2004. Son introduction en Europe s'avère être accidentelle. Elle peut s'expliquer notamment par les transports de poteries et de plantes qui ont permis à la reine fondatrice de construire un nid de frelons asiatiques et de fonder une colonie.

Les caractéristiques du frelon asiatique :

Taille : Entre 1,7cm et 3,5 cm (jusqu'à 3,5 cm pour la reine, et en moyenne 2 cm pour les autres castes).

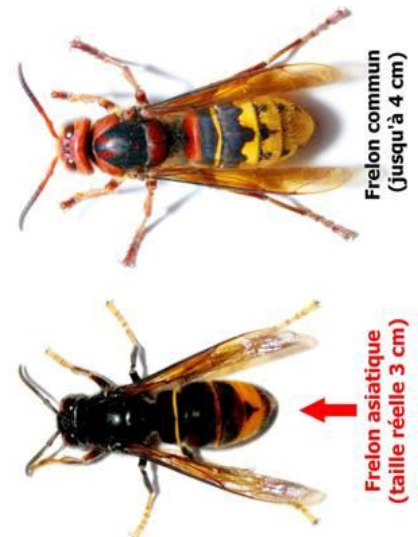
Couleur : noir avec une bande orange et des pattes jaunes.

Durée de vie : un an pour la reine.

Il a un cycle de métamorphose complète (œuf, larve, nymphe et adulte).

Ce nuisible vit en colonie. Son nid peut être sphérique et mesurera 60 cm de diamètre, ou bien ovulaire pouvant alors mesurer jusqu'à 1 mètre de haut. Il fabrique son nid avec des fibres de celluloses qu'il transforme en pâte, le rendant suffisamment solide pour le protéger contre la pluie ou le vent.

Si vous remarquez la présence de frelons asiatiques ou un nid dans votre environnement (domicile, lieu de travail...), il est essentiel de faire appel à des professionnels qualifiés. Ne tentez pas de résoudre le problème seul car elles restent dangereuses, cela pourrait entraîner des piqûres dangereuses, voire mortelles.





BIEN IDENTIFIER SA BOÎTE AUX LETTRES, C'EST IMPORTANT !

Cela peut paraître anodin, mais il est important que le numéro de rue et votre nom de famille apparaissent sur votre boîte aux lettres.

Lorsque les agents communaux effectuent des distributions comme pour les bulletins communaux ou les notes aux riverains, la non-identification des boîtes aux lettres rend le travail beaucoup plus complexe.

Cela peut aussi être utile en cas d'accident, une boîte aux lettres bien visible et identifiée facilite l'accès des secours à votre domicile.



NOUVEAU DISPOSITIF DE COVOITURAGE AVEC BLABLACAR DAILY

Aujourd'hui, 88% des trajets quotidiens se font seuls. Pour encourager les mobilités durables, la Communauté de Communes Sundgau s'est associée à BlaBlaCar Daily.

Depuis le 18 mars, la CC Sundgau participe au financement des trajets de covoiturage dans le cadre des déplacements domicile-travail.

En tant que conducteur :

Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily, indiquez votre adresse de domicile et de votre travail, proposez des trajets pour tous les jours de la semaine ;

Recevez entre 2 et 3€ par personne et par trajet (dans la limite de 150€/mois) ;

Recevez une prime gouvernementale de 100€ (25€ pour le 1er trajet et 75€ après le 10ème trajet).

En tant que passager :

Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily, indiquez votre adresse de domicile et de votre travail, cherchez les conducteurs disponibles à vos horaires ;

Payez uniquement 0.50€ par trajet (la CC Sundgau finance le reste) ;

BlaBlaCar Daily vous offre vos 10 premiers trajets.

Communauté de Communes
Sundgau

BlaBlaCar Daily

FRANCE NATION VERTE
Agri - Mobiliser - Accueillir

La comcom Sundgau finance vos covoiturages quotidiens 💰

*Plus de détails sur blablaCardaily.com

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store



CHASSE ET PREJUGES : DEMELER LE VRAI DU FAUX

Les agriculteurs et les forestiers sont les seuls à pâtir des dégâts de gibier ! **FAUX**

Si les agriculteurs et les forestiers subissent les dégâts de gibier, en revanche, ce sont bien les chasseurs qui sont **les seuls à payer** par le biais de l'indemnisation versée. Les dégâts de sangliers sont indemnisés par les chasseurs aux agriculteurs par le biais du Fonds d'indemnisation des dégâts de sangliers. Les dégâts générés par le gibier autre, c'est-à-dire par les daims, chevreuils, cerfs, faisans, lièvres ou lapins **sont indemnisés** directement par le chasseur à l'agriculteur après intervention d'un estimateur de dégâts. Même les cervidés qui mangent de l'herbe en montagne font l'objet d'une indemnisation des chasseurs aux agriculteurs.



Consommer du gibier, c'est consommer mieux. **VRAI**

Chaque animal est traité avec respect par le chasseur et selon les règles d'hygiène en vigueur, la viande étant contrôlée à ses frais par le laboratoire vétérinaire départemental avant d'entrer dans les filières courtes. Consommer du gibier, c'est donc consommer local, sain, biologique et pas cher.

Les cervidés et les sangliers sont trop nombreux. **FAUX** et **VRAI**

Face aux « on dit », la Fédération des chasseurs a entrepris il y a 3 ans, un travail de fond de **mesures d'indicateurs de la faune** présente selon les protocoles **scientifiques** de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) en partenariat avec les forestiers privés, l'ONF et le parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV). Malgré un engagement fort de la Fédération dans ces relevés d'indices de changements écologiques, on assiste aujourd'hui à un retrait massif des forestiers et un engagement fluctuant du PNRBV.

Ces mesures tendent à prouver que les plans de chasse sont **équilibrés**.

Quelques zones à forts dégâts subsistent effectivement mais les chasseurs ont engagé des **actions fortes** visant à éliminer ces points noirs.

Concernant le daim, ces mêmes indicateurs avaient prouvé que les minima trop élevés mettaient en péril la seule population sauvage d'Europe de daims face à une pression de chasse trop élevée voulue par l'ONF.

Les chasseurs nourrissent les sangliers. **FAUX**

Les chasseurs distribuent des grains de maïs, soit pour maintenir les sangliers **en forêt** afin qu'ils ne fassent pas de **dégâts** aux cultures (dissuasion), soit pour les appâter sur un lieu précis afin de les tirer (Kirrung).

A l'heure actuelle, un chasseur peut distribuer 1kg de grains/jour, soit l'équivalent d'un paquet de riz/jour aux 50ha boisés. Pour rappel, il faut entre 1,5 et 2,5kg d'aliments équilibrés par jour pour nourrir un porc d'élevage. Au niveau **national**, l'intégralité des organisations syndicales agricoles ont **approuvé** des protocoles d'agrainage de dissuasion et ont mis en exergue l'efficacité des modes de prélèvements par Kirrung qui permettent d'appâter les sangliers.

C'est pour cette raison, que nous avons demandé pour notre prochain schéma :

Kirrung : 2,2 kg au 50ha boisés.

Dissuasion : 50kg maximum au 100ha boisés/semaine conformément au protocole national.



Le saviez-vous ?

Le chasseur est puni :

En cas de non-réalisation du minimum du plan de chasse, d'une contravention de 5ème classe à 1500 € pour un animal non réalisé (jusqu'à 7500 € pour une association de chasse). En cas de dépassement du plan de chasse (prélèvement supérieur au maximum autorisé) ou de défaut de marquage (absence de dispositif bracelet). Le non-respect du tir qualitatif entraîne la correction du plan de chasse par la Fédération l'année suivante afin de rétablir la pyramide des âges. Le plan de chasse quantitatif, c'est-à-dire le nombre d'animaux à prélever, reste identique. En cas de surpopulation sur un lot, le préfet peut ordonner une battue administrative.

INFORMATIONS DE LA COMMUNE

NOUVELLE OFFRE CULINAIRE A MUESPACH

La Rôtisserie l'Aile et la Cuisse vous propose :

Poulet moyen
Poulet fermier
Jarret de porc
Cuisse de poulet
Pilon de poulet
Pommes de terre - Ratatouille - Salade verte

sur le parking à côté de l'église tous les jeudis matin de 8h30 à 12h30



N'hésitez pas à réserver au 07 69 73 06 35





DECLARATION D'ARRIVEE ET DE DEPART EN MAIRIE

Quotidiennement, le secrétariat de mairie est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce, dans tous les domaines de la vie courante : justificatif de domicile, demande de cartes d'identité, légalisation de signatures, certificat de vie, caisse d'allocations familiales, carte grise, etc...

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrit auprès du secrétariat de mairie.

Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administratives.

RECENSEMENT CITOYEN

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie.

Cette démarche obligatoire est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire et donne lieu à la délivrance d'une attestation de recensement.

Cette attestation sera exigée lors de l'inscription aux examens ou concours organisés par l'État ou pour l'inscription aux cours de conduite accompagnée et au permis de conduire.

En résumé, vous aurez seize ans :

- en janvier, février, mars : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de mars,
- en avril, mai, juin : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de juin,
- en juillet, août, septembre : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de septembre,
- en octobre, novembre, décembre : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de décembre.

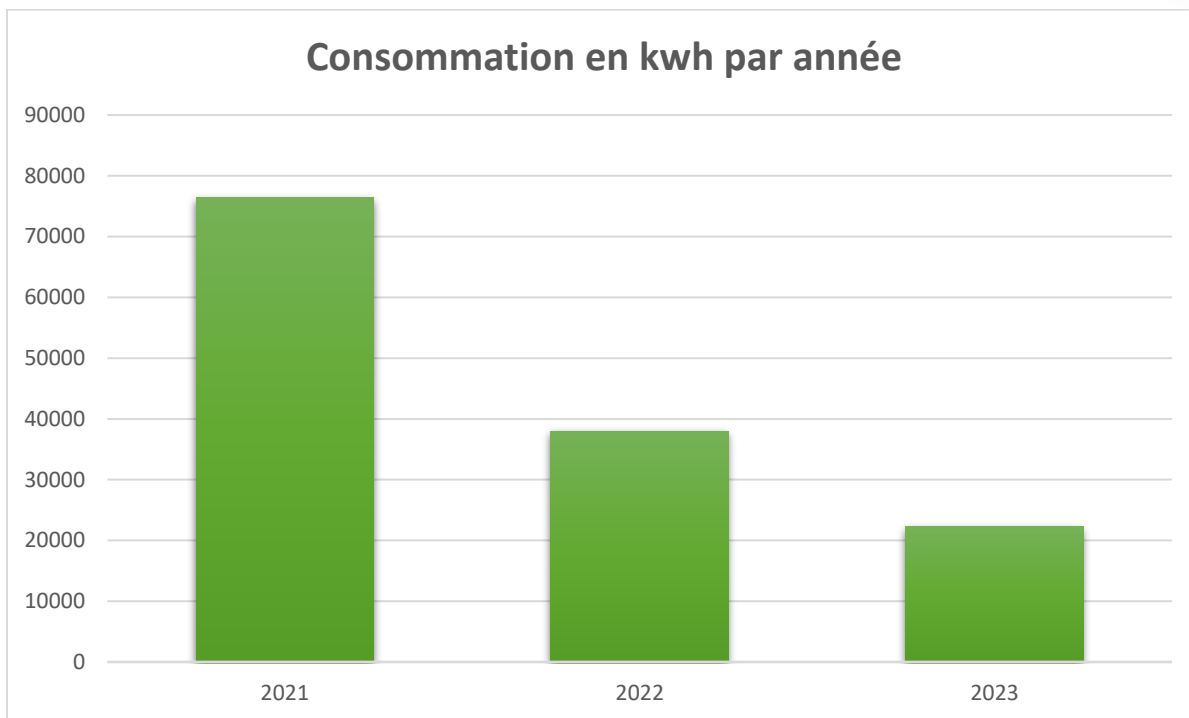
Cette inscription n'a aucun caractère automatique, vous devez faire la démarche de vous présenter en mairie.





CONSOMMATION ET COUT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le passage au LED et l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 ont permis de réaliser une économie considérable de la consommation de l'énergie. Sans cet investissement, l'augmentation des coûts de l'énergie aurait été nettement plus importante.





DISTINCTIONS

A l'occasion de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 14 janvier 2024, plusieurs hommages ont été rendus.

DEPART EN RETRAITE DU DOCTEUR WOLFF



Dr Jean-Marc Wolf, médecin généraliste de notre commune, tire sa révérence après 33 années de service exemplaire. Depuis son arrivée en 1990, il a été bien plus qu'un simple praticien. Connu pour son écoute attentive et sa grande empathie, le Dr Wolff a accompagné plusieurs générations de familles.

La commune remercie Dr Wolf et son épouse pour toutes ces années mises au service de la population sundgauvienne.

REMISE DE MEDAILLE

Remise de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Vermeil pour 31 années de service, ainsi que du titre d'adjoint honoraire à Monsieur Alain Schmitt en récompense de son dévouement au service de notre collectivité.





Remise de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Argent à notre Atsem, Mme Francine Gutzwiller, pour 20 années de service effectué avec bonté et bienveillance auprès d'enfants heureux de la retrouver chaque matin.



REMISE DES PRIX AUX LAUREATS DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES ET DECORATIONS DE NOËL





REMISE DES PRIX POUR LE CONCOURS DES DESSINS DE NOËL



REMERCIEMENTS

Un grand merci à Benoit Brand de Muespach, fils de notre ancien forgeron, qui a remis en état et offert cet ancien hache-paille à la commune. Il a été installé lors de la journée citoyenne au croisement de la rue de la Fontaine et de la rue des Prés.





COLLECTE SOLIDAIRE

En soutien à l'association "Le Grenier de la solidarité" de CARITAS à Illtal-Oberdorf et sous la responsabilité de Mme Caroline Ferrara, la municipalité de Muespach avait proposé de participer à une collecte de boîtes de Noël pour les personnes les plus démunies. Nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette opération.



LA BOULANG' ET LE RESTO

Horaires Boulang'

Mardi 5h00 à 12h30 - 15h30 à 18h30
Mercredi 5h00 à 12h30
Jeudi et Vendredi 5h00 à 12h30 et 15h30 à 18h30
Samedi 5h30 à 12h30
Dimanche 7h00 à 12h30

Horaires Resto'

Jeudi et vendredi 18h00 à 21h00
Sur place ou emporter





ECHOS DE LA FORÊT

Dans le cadre du Plan de Relance auquel la commune a adhéré, deux matinées ont été consacrées par des bénévoles à remplacer les plants qui n'ont pas repris ou ont été broutés par les chevreuils.





VIE DES ECOLES

LIEVRES DE PAQUES

Les communes de Muespach et Muespach-le-Haut ont offert des lièvres de Pâques pour l'opération Terre des Hommes aux élèves de CP/CE1 et CE2/CM1.





DEPART DE LA DIRECTRICE DU RPI

Après 15 années de direction de l'école élémentaire de Muespach, puis du RPI dispersé de Muespach – Muespach-le-Haut, Mme Muriel Ribstein a souhaité se consacrer uniquement à l'enseignement et rejoindra l'équipe pédagogique de la vallée de Hundsbach. Mme Ribstein a accompli sa mission de directrice avec conviction et professionnalisme : nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli pendant toutes ces années.

Lors du dernier conseil d'école du RPI Muespach-Muespach le Haut, une réception s'est tenue mardi 25 juin dans une salle de classe.



Surprise organisée par les élèves de la classe de Mme Ribstein



SORTIE DE FIN D'ANNEE A CIGOLAND.

Sortie financée par l'association de parents d'élève pour 4 classes de maternelle, CP, CE1-CE2.





L'ECOLE S'A. MUES'

L'association L'école s'A. Mues' des parents d'élèves du RPI de Muespach et Muespach-le-Haut ont pu, grâce aux fonds récoltés, proposer une après-midi récréative de Pâques aux enfants des 2 villages.

Des jeux éducatifs "SmartGames" ont pu être achetés pour chacune des 6 classes du RPI, venant enrichir le quotidien des enfants.
Les sorties scolaires de fin d'année seront également financées grâce aux bénéfices récoltés.

Deux dates sont déjà à retenir, à savoir le 11 octobre, date de récupération de la deuxième commande de fromages, auprès de la fruitière de Noël Cernaux, et le samedi 30 novembre où nous vous attendons nombreux à l'édition 2024 du marché de Noël à la salle communale de Muespach.

Merci à tous de répondre présents à nos actions et de permettre aux enfants de vivre des moments d'exception.



ECOLE ABCM

Ce printemps, les enfants de l'École ABCM Zweisprachigkeit ont eu l'occasion d'observer l'évolution de l'œuf à la poule. Avec deux couveuses, une en classe maternelle et une en classe élémentaire, nous avons pu observer l'éclosion de 16 poussins. Chaque jour, nous leur avons donné de la nourriture et de l'eau, nettoyé leur cage et donné beaucoup de câlins. C'était intéressant de les voir grandir et de comprendre ce petit miracle de la nature.

Avec l'aide des ouvriers communaux, nous avons installé des potagers dans la petite cour devant la classe maternelle. Monsieur Patrick Roth, jardinier écologique passionné de Muespach-le-Haut, nous a aidé à semer et à planter puis nous a expliqué quelles plantes sont à planter ensemble afin de créer une symbiose dans le potager. À la fin nous avons semé des tournesols, fleurs que les enfants ont ensuite pu emporter pour embellir leur maison.

Deux autres intervenants ont enrichi la dernière période de cette année scolaire.





Monsieur et Madame Vetter ont invité les enfants de la classe élémentaire à découvrir les plantes de notre paysage. Les élèves ont goûté les feuilles d'orties et les fleurs de coquelicots. Nous avons été impressionnés par la richesse de notre paysage et les délices qui ont été préparés et proposées par Madame Vetter.

Un grand merci à Monsieur Roth et Madame et Monsieur Vetter !

Marie-Theres Nüssen - Directrice - A.B.C.M. Zweisprachigkeit





FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2024

Cette année, comme à l'accoutumée, le concours communal des maisons fleuries sera reconduit.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le Jury du Fleurissement d'Alsace viendra visiter notre village entre le 17 et 23 juillet 2024 afin de vérifier si la Commune mérite toujours de figurer parmi les plus fleuries et de se voir maintenir le Label « Deux Fleurs ».

Les élus et l'équipe technique sont mobilisés pour essayer de présenter un fleurissement répondant aux critères.

Aussi espèrent-ils pouvoir compter sur l'appui de la population pour redoubler d'efforts. A cet égard, un soin particulier est demandé aux habitants pour assurer la propreté des trottoirs et abords de chaque maison rendant ainsi notre village plus beau, propre et accueillant.

CIGOGNES

Notre couple de cigognes a donné naissance à deux cigogneaux.



AMENAGEMENT JARDIN PRESBYTERE

L'aménagement du jardin du presbytère a été réalisé par nos agents communaux.





DECORATIONS DE PAQUES





JOURNEE CITOYENNE

Félicitations à tous les participants, encore une fois, vous avez été formidables !

Merci pour votre présence, votre engagement, le partage de vos talents toujours très appréciés et pour le temps consacré à notre beau village !

L'implication de chacun, citoyens, agents communaux, élus, membres d'associations nous a permis de réaliser le programme des 15 chantiers prévus dans une ambiance de travail agréable et conviviale.



Chantiers 8ème journée citoyenne juin 2024

1. Réfection de chemins
2. Nettoyage de l'appartement communal au-dessus de la poste
3. Nettoyage des volets - hall d'entrée et carrelages des toilettes de la mairie
4. Réparation de 2 regards rue de la Montagne
5. Désherbage au cimetière
6. Réfection de l'escalier sur le sentier entre la rue du Moulin et rue du Rail
7. Désherbage massif de fleurs
8. Nettoyage des abris bus
9. Réparation du plancher de la passerelle rue de la Fontaine
10. Remise en état du terrain de pétanque et des abords
11. Mise en place et aménagement de l'ancienne machine à paille remise en état et offerte par Benoit Brand, fils de l'ancien forgeron
12. Mise en place d'une décoration à l'entrée du village
13. Nettoyage du local des donneurs de sang
14. Atelier cuisine
15. Atelier reportage photos

Merci à Betty KUNZ pour les photos ainsi qu'aux personnes ayant apporté de la pâtisserie !









OPERATION ELSASSPUTZ

Notre commune a participé à l'opération Elsassputz durant la matinée du 16 mars dernier sous une pluie battante.

Les bénévoles ont ramassé quelques centaines de kilos de déchets.

Un grand merci à eux !



TRAVAUX

TRAVAUX REALISES



Plusieurs rues ont fait l'objet de travaux de gravillonnage.

Réalisés par l'entreprise Eurovia

Coût : 4 080 euros



Nettoyage et restauration du fronton de l'église en grès rouge.

Réalisés par l'entreprise Gardère

Coût : 3 000 euros



Réparation de la tuyauterie des sanitaires de la salle polyvalente et de l'école élémentaire.

Réalisée par Messieurs Louis Gretter, Philippe Seginger et Rémi Hatstatt

VIABILISATION RUE DES BOULEAUX

Ce chemin, appelé aujourd'hui rue des Bouleaux, a été repris dans le domaine communal il y a une dizaine d'années. En raison de la construction en cours et en prévision de celles à venir, la commune a été obligée de réaliser des travaux de pose de conduites d'eau potable, d'écoulement des eaux usées et pluviales, des réseaux secs et l'élargissement de cette rue.



Travaux réalisés par l'entreprise Encer

Coût : 49 290 euros

Subvention attendue de la CEA : 15 770 euros

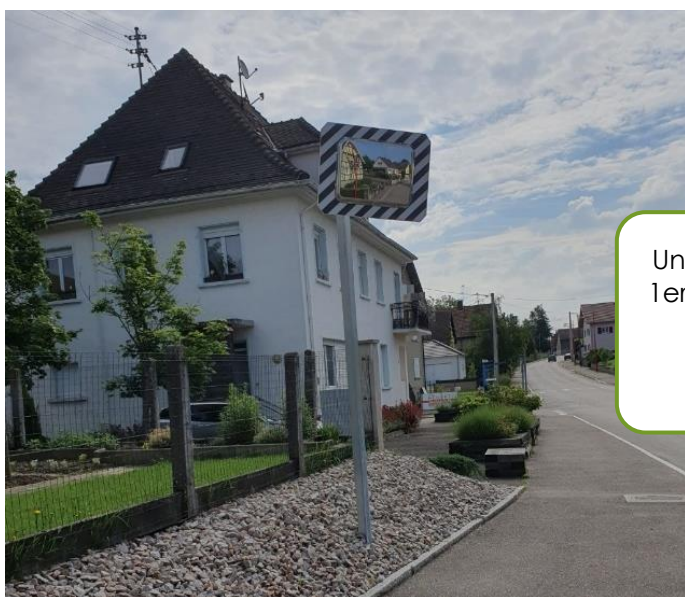


NETTOYAGE TERRAIN 31 RUE DE LA MONTAGNE

Le terrain situé 31 rue de la Montagne acquis par la commune courant 2023 était très encombré. Il a été nettoyé par l'entreprise Rokemann pour un montant de 4 465 euros.



INVESTISSEMENT



Un miroir de sécurité a été installé rue du 1er septembre afin d'améliorer la visibilité en sortant de la rue des Champs.

Coût : 1 228 euros



Remplacement du vidéoprojecteur dans la salle du conseil municipal
Coût : 1 370 euros

Installation d'un vidéo projecteur à l'école maternelle dans la salle de classe de Madame Wendling
Coût : 2 439 euros

Installation par l'entreprise IT Service



TRAVAUX À VENIR

Création d'une Zone 30



Suite à la réalisation de l'étude de sécurité de la route départementale qui traverse notre village, nous avons pris des mesures pour améliorer la sécurité des usagers. Notre objectif est de réduire la vitesse des véhicules et de créer un environnement plus sûr pour les piétons et les automobilistes.

Création d'une zone 30

Nous allons mettre en place une zone 30 au centre du village. Cette zone sera clairement délimitée par un marquage au sol. Les panneaux de signalisation seront installés depuis la boulangerie jusqu'au parking de l'église, du 26 au 35 rue du 1^{er} Septembre, indiquant aux conducteurs qu'ils entrent dans une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h.

Élargissement des places de stationnement

Pour encourager le respect de la limitation de vitesse, nous allons élargir les places de stationnement le long de la route. Cela aura un double avantage : d'une part, cela incitera les automobilistes à ralentir, et d'autre part, cela offrira plus d'espace pour se garer en toute sécurité.

En mettant en œuvre ces mesures, nous espérons réduire les risques d'accidents et créer un environnement plus agréable pour tous les habitants du village. La sécurité routière est l'affaire de tous et nous comptons sur la coopération de chacun pour respecter ces nouvelles règles.

CIMETIÈRE

Rappel Règlement du cimetière

Article 38 : Travaux d'entretien du tombeau

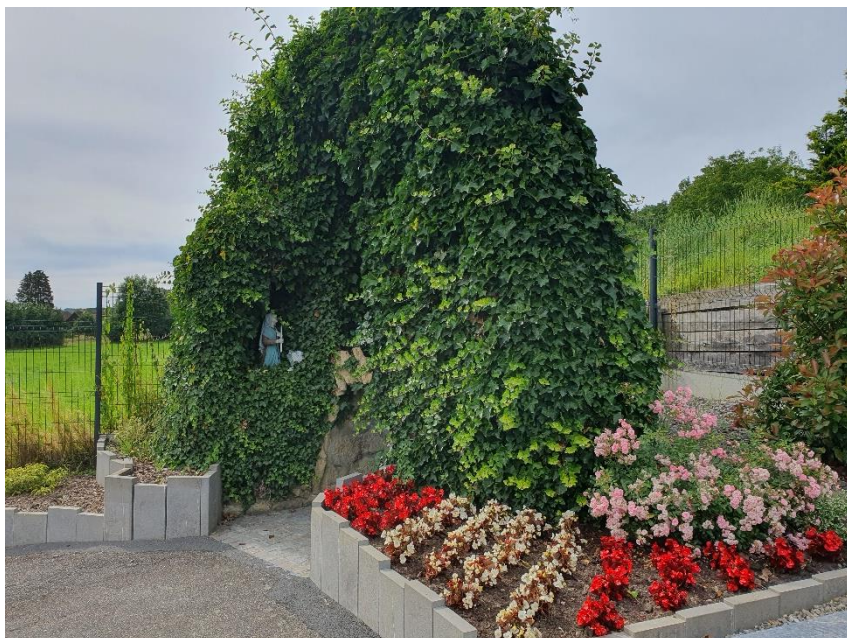
Il est formellement interdit de déposer des plantes, des arbustes, des fleurs fanées, des signes funéraires et couronnes détériorées ou tous autres objets retirés sur les tombes ou monuments, dans les chemins, allées, ainsi que dans les passages dits entre tombes. Ces objets doivent être déposés aux emplacements réservés à cet usage.

Les espaces entre les tombes doivent être désherbés par les concessionnaires ou leurs ayants droit, aucune végétation ne doit pousser.

L'usage des pesticides et de produits phytosanitaires est interdit.



La commune remercie les généreux donateurs pour la fourniture et la plantation de fleurs dans les parties communes du cimetière, notamment Monsieur Philippe SEGINGER et Madame Josiane HEINIS ainsi que le temps consacré par cette dernière à les entretenir et les arroser.



VIE ASSOCIATIVE L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS EST EN LIGNE

Nous avons le plaisir de vous informer que l'annuaire des associations de la CC Sundgau est en ligne :
<https://www.sundgau-associations.fr>

Celui-ci est caractérisé par sa simplicité d'utilisation avec 2 possibilités de recherche :

Au moyen de la barre de recherche permettant de trouver une association par NOM / THÉMATIQUE / MOT CLEF / COMMUNE

Au travers des 7 thématiques sur la page d'accueil déclinées par sous-catégories

ANNUAIRE
DES ASSOCIATIONS
www.sundgau-associations.fr

Art & Culture Sport Loisirs Patrimoine & Environnement Santé, Social & Solidarité Education & Formation Vie locale & Citoyenne

Toutes les associations de la CC Sundgau en ligne !



OPERATION BRIOCHES

Cette année, nous engageons la 38ème « Opération Brioches » au profit de l'APEI Fonds de dotation Hirsingue.

La date retenue pour la vente :

Du mardi 10 septembre au samedi 14 septembre 2024.

Le produit de cette vente sera entièrement affecté à l'amélioration du cadre de vie et du bien-être au quotidien des personnes que nous accueillons.



ARBORICULTEURS ET BOUILLEURS DE CRUS DU HAUT SUNDGAU

Inauguration du magnifique verger école sur un terrain de 30 ares mis à disposition par la commune de Muespach-le-Haut (180 espèces de fruits) suivie d'un apéritif et d'une soirée paella sous le préau à Muespach.





PARTAG'SEP-WAL

3^{ème} Chevauchée Solidaire et Repas Dansant

ASSOCIATION
PART'ÂGE SEP-WAL
7 Rue Vieille route
68640 MUESPACH



 partagesepwal@gmail.com
Tel : 06 87 15 01 57

Plein succès, en ce dimanche 23 juin 2024, pour la 3^{ème} randonnée équestre organisée par l'Association Part-Age SEP-WAL œuvre pour améliorer le bien-être des résidents des Ehpad de Seppois-le-Bas et de Waldighoffen.

C'est par un temps idéal pour les chevaux que de nombreux cavaliers et leurs chevaux, venus de près et de loin, se sont élancés dans un périple d'une quinzaine de kilomètres avec un arrêt à l'Ehpad de Waldighoffen pour une collation gratuite où ils étaient attendus par les résidents. Un moment de grande émotion pour eux.

Plein succès également pour le repas dansant dont le menu a été concocté par Michel, Sandrine et Alain Schmitt et animé musicalement par Joël Waldvogel qui a fait tourner les participants sur la piste de danse trop exigüe.

La présidente, Caroline Gutzwiller, et son équipe tiennent à remercier chaleureusement les nombreux Muespachois et Muespachoises pour leur présence et leur soutien.





ASSOCIATION ACCORD

L'Association Accord vous propose, en 2024, une multitude d'activités enrichissantes pour explorer votre bien-être intérieur et physique.

Atelier Méditation :

Plongez dans l'art de la méditation et explorez votre monde intérieur. Notre atelier propose une expérience profonde pour libérer les énergies accumulées et trouver l'équilibre intérieur.

Yoga de Samara :

Le Yoga de Samara, un art du mouvement inspiré de la science du mouvement humain, est adapté pour répondre aux besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

Nouvelles Activités Journalières :

En 2024, l'Association Accord propose également des activités à la journée comme des marches en nature avec des pauses yoga, méditation, sylvothérapie, et bien plus encore. Ces journées offrent une occasion unique de se reconnecter avec la nature et de renforcer son bien-être global.

Nouveaux Intervenants :

Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux intervenants cette année : Alicia, spécialisée en Ayurveda et naturopathie, Catherine avec les mandalas et les voyages sonores, et Léa en kinésiologie. Valérie continuera de vous guider en Yoga et méditation et Philippe en Reiki et Yoga.

Rejoignez-nous :

Le groupe de pratiquants continue de grandir et nous serions heureux de vous compter parmi nous. Pour tous les détails sur nos activités et les horaires des cours, veuillez consulter notre site internet : [<https://association-accord.fr>] (<https://association-accord.fr>). Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Valérie au 06 85 21 28 68. La première séance découverte est offerte à tout moment de l'année.

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune de Muespach pour son soutien continu.





AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Les donateurs de sang de Muespach remercient les habitants du village pour leur accueil lors du passage pour la vente des cartes de membre.

L'amicale a déjà organisé la marche printanière lors du mois de mai cette année. Cette manifestation fut un succès, merci à tous les participants.

La soirée tricolore a eu lieu le samedi 6 juillet dernier.

Nous organisons 2 dons du sang à Muespach : le 1er a eu lieu au mois de janvier (88 donateurs), le prochain don aura lieu le 2 août de 16h à 19h30.

Comme partout, nous manquons de donateurs et aimerions sensibiliser les jeunes de Muespach, en âge de donner leur sang, à nous rejoindre le vendredi 2 août dans la salle polyvalente de Muespach.

Un grand merci à la commune pour son soutien.

M. Jonner, président des donateurs de sang



Mise à l'honneur des Donneurs de Sang lors de l'Assemblée Générale du 16 mars 2024.





Excursion sur le Rhône





CLUB SANS SOUCI

Bonjour chers amis de Muespach,

Le club sans soucis de notre village se porte bien. Nous sommes actuellement 46 membres et nous nous retrouvons une fois par semaine le jeudi après-midi à 14 heures pour une marche dans le Sundgau.

De temps en temps, des membres, en particulier Josiane, organisent des sorties en montagne comme cette année au lac de Forlet. Ce fut une belle journée. Les non marcheurs jouent aux cartes dans le foyer de la gare mis à notre disposition par la commune que nous remercions beaucoup.

Un repas de Noël est organisé pour les membres, la commune nous offre la galette des rois qui est très appréciée par tous.

Cette année, nous terminons la saison le jeudi 4 juillet et reprendrons les activités le jeudi 5 septembre.

Mme le Maire, accompagnée de Mme Annick Fessler et de Monsieur Philippe Seginger, se sont rendus au foyer de la Gare le 18 janvier dernier pour présenter les vœux aux membres du Club Sans Souci, partager les galettes préparées par la Boulang' et tirer les rois et reines du jour, comme le veut la tradition.





URBANISME

CERTIFICATS D'URBANISME OPERATIONNELS

STARK Olivier	Rue de la Vieille Poste	Construction d'une maison Individuelle	Arrêté du 02/11/2023 Opération non réalisable
Aménagement 3F	Rue des Fleurs	Construction d'une maison individuelle	Arrêté du 24/11/2023 Opération non réalisable
Commune de Muespach	Rue de la Forêt	Construction de maisons d'habitations	Arrêté d'autorisation du 08/03/2024
ZANUZZI Jacky	Rue de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 06/06/2024
SITO Alexander	Rue de Steinsoultz	Construction d'une maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 21/06/2024

DECLARATIONS PREALABLES

SKORIC Nicola	Rue du 1 ^{er} septembre	Changement toiture	Arrêté d'autorisation du 8/12/2023
GNS CONSEIL	Rue du 1 ^{er} septembre	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 06/02/2024
GNS CONSEIL	Rue de Steinsoultz	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 06/02/2024
DOPPLER Christian	Rue du 1 ^{er} septembre	Extension abris de jardin	Arrêté d'autorisation du 07/02/2024
France Rénove Habitat	Rue du 1 ^{er} septembre	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 05/12/2023
SCHUR Emilie	Rue du 1 ^{er} septembre	Mise en place d'une avancé de toit	Arrêté d'autorisation du 01/02/2024
SCHUR Emilie	Rue du 1 ^{er} septembre	Remplacement d'une clôture	Arrêté d'autorisation du 18/01/2024
ROST Régine	Rue du Château d'Eau	Création d'une véranda sur partie de terrasse existante	Arrêté d'autorisation du 26/03/2024
MOSER Frédéric	Rue du Rail	Pose d'un carport	Arrêté d'autorisation du 23/02/2024
Cabinet Géomex	Rue de la Fontaine	Création d'un terrain à bâtir	Arrêté d'autorisation du 26/03/2024
DIDNER Isabelle	Rue de la Gare	Création d'une pergola	Arrêté d'autorisation du 10/04/2024
BLASER Kurt	Rue du Gersbach	Création d'une pergola	Arrêté d'autorisation du 26/03/2024
BABILLON Estelle	Rue du 1 ^{er} septembre	Pose de clôture sur mur de soutènement	Arrêté d'autorisation du 07/05/2024
BABILLON Estelle	Rue du 1 ^{er} septembre	Construction d'un abri de jardin	Arrêté d'autorisation du 12/04/2024
DA SILVA Frédéric	Rue du 1 ^{er} septembre	Construction d'un abri de jardin	Arrêté d'autorisation du 30/04/2024



SCHAUB Julien	Rue du 1 ^{er} septembre	Pose d'une toiture sur une terrasse	Arrêté d'autorisation du 30/04/2024
GABLE Solenne	Rue de la vieille poste	Déplacement d'une serre de jardin existante	Arrêté d'autorisation du 23/04/2024
SCHWEITZER Fabien	Rue du Willerhof	Construction d'une clôture	Arrêté d'autorisation du 21/05/2024
COPROTEC	Rue des Frênes	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 28/05/2024
France Rénovation sécurité	Rue du Ziel	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 21/05/2024
OUAJILANI Farid	Rue de la Fontaine	Création d'un carport	Arrêté d'autorisation du 04/06/2024
DOMINGER Joseph	Rue des vignes	Ravalement de Façade	Arrêté d'autorisation du 29/05/2024
PINTO VERDE Monica	Rue de la Montagne	Construction d'un mur de soutènement	Arrêté d'autorisation du 25/06/2024
SCHIESS BEAT	Rue de Roppentzwiller	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 25/06/2024

PERMIS DE CONSTRUIRE

BAUCH Franck	Rue de la Fontaine	Construction d'un garage	Arrêté d'autorisation du 18/06/2024
--------------	--------------------	--------------------------	-------------------------------------

PERMIS DE DEMOLIR

KOENIG Marie	Rue de la Fontaine	Démolition abri de jardin	Arrêté d'autorisation du 02/04/2024
--------------	--------------------	---------------------------	-------------------------------------

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Des déclarations d'intention d'aliéner ont fait l'objet de renonciation au droit de préemption.

Section	Parcelle	Désignation du bien	Bien vendu	Superficie
13	72	Terrain à bâtir	Rue du premier septembre	6a 60ca
6	47	Terrain	Lieu-dit KLEINFELD	16072 m ²
8	123	Maison d'habitation	94 rue du 1 ^{er} septembre	2711 m ²
10	362-443-444	Maison d'habitation	37 rue du Gersbach	7a 58ca
10	379-381-382	Terrains	Rue de la fontaine	25a 39ca
1	300	Maison d'habitation	16 rue de la montagne	15 a 58 ca
9	192	Maison d'habitation	86 rue du 1 ^{er} septembre	15 a 51 ca
15	96	Terrain	Rue du Willerhof	06 a 64 ca



DROIT DE PREFERENCE

Section	Parcelle	Nature du bien	Lieu-dit	Superficie
14	139	Bois	WILLERBERG	02 a 90 ca

ASSOCIATION FONCIERE

Les divers travaux financés par l'AF durant l'année 2023 s'élèvent à 5 750 €.

Les travaux déjà réalisés au cours de cette année 2024 s'élèvent pour le moment à 12 480 €.

Les travaux réalisés sont les suivants :

1. Création d'une place de croisement et pose d'un drainage le long du chemin vers le Windenhof.
2. Remplacement de buse au lieu-dit Hausbeimatten et à l'entrée de la forêt de Werentzhouse.





3. Curage et création de fossés Im Voegler, Fucksaker et Lange Eich.
4. Reprofilage du chemin Lange Eich-Boechert.
5. Dépôt sauvage de gravats devant une buse.



Au courant de l'année 2024, plusieurs autres fossés seront également curés.



ETAT CIVIL

PACS

Mme VOGT Audrey et M. HOGUIN Alexandre

Le 26 juin 2024



NAISSANCES



26/02/2024	PFISTER Gabriel	28 rue du Gersbach
04/04/2024	HOGUIN Maëly	14 rue des Vignes
02/05/2024	HAUSWALD Léonie	8 rue des sources

DECES



06/01/2024	SCHWEIZER Michèle Danielle	23 rue du Gersbach
17/01/2024	GRETTER François	8 rue de Steinsoultz

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mme Manon ERNEST – M. Gaëtan BERTONI	Rue des sources
M. et Mme DURAND Sylvain et Aline	Rue des Frênes
M. Michael SCHUMACHER	Rue de la Montagne
HERLIN-WOLFELSPERGER Leslie et ERB-HERLIN Lorys	Rue de la Forêt
Mme Bernadette SOUR	Rue du 1 ^{er} Septembre
Famille MORGENTHALER Nicolas - KETTERLIN Geraldine	Rue de la vieille route
Famille STEHLIN Jacques et Elise	Rue du Gersbach
M. Basile BOURDIER	Rue du 1 ^{er} Septembre

Nous leur souhaitons la bienvenue !





GRANDS ANNIVERSAIRES



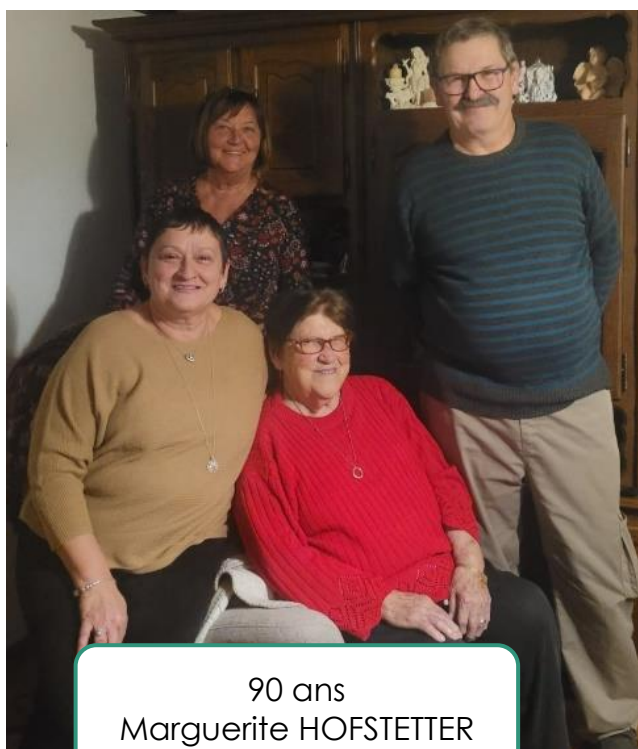
Civilité	Prénom	Nom	Age en 2024
Monsieur	Erhard	SPRINGINSFELD	80
Madame	Marie Louise	HAAS	90
Madame	Marguerite	HOFSTETTER	90
Monsieur	Roland	HALLER	80
Monsieur	Michel	RENTZ	80
Monsieur	Erwin	SCHWAB	80
Madame	Marie Thérèse	RENTZ	80
Madame	Marie Hélène	BLENNER	80
Monsieur	Eugène	KREUTTER	80
Madame	Christiane	HEMMERLIN	80



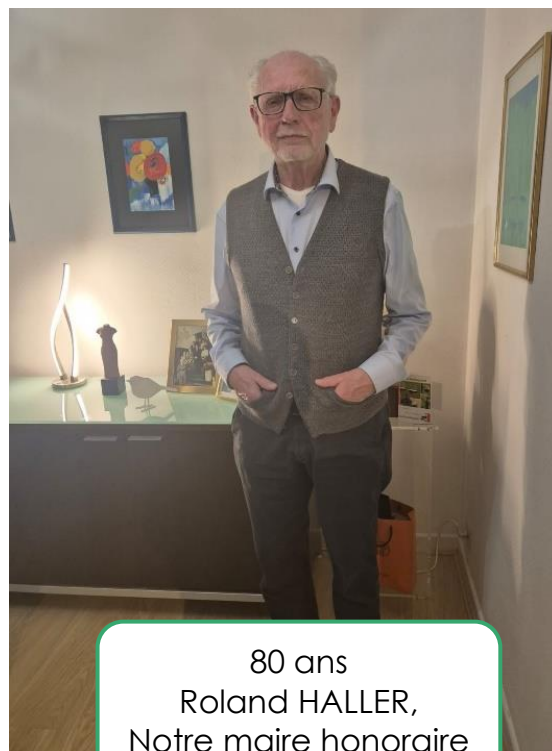
80 ans
Erhard SPRINGINSFELD



90 ans
Marie Louise HAAS



90 ans
Marguerite HOFSTETTER



80 ans
Roland HALLER,
Notre maire honoraire



80 ans
Marie-Thérèse et Michel RENTZ



80 ans
Erwin SCHWAB



80 ans
Marie Hélène BLENNER



80 ans
Christiane HEMMERLIN

Nous leurs souhaitons un joyeux anniversaire !



AGENDA 2024

28 juillet	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
02 août	Don de sang dans la salle communale à Muespach
18 août	Marché aux puces organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers
25 août	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
22 septembre	26 ^{ème} Marche de Terre des Hommes Alsace à Muespach le Haut
10 au 14 septembre	Opération Brioches au profit de l'APEI Fonds de dotation Hirsingue
29 septembre	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
29 septembre	Exposition fruitière
9 octobre	Don de sang dans la salle communale à Muespach-le-Haut
13 octobre	Repas choucroute du Conseil de Fabrique de Muespach-le-Haut
21 au 25 octobre	Semaine sans télévision
27 octobre	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
3 novembre	Vente des calendriers de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
3 novembre	Carpes frites FC Muespach à Muespach le Haut
11 novembre	Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
16 novembre	Opération une Naissance, un arbre
24 novembre	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
30 novembre	Marché de Noël organisé par l'école s'A Mues'
6 décembre	Passage de St Nicolas organisé par l'association Pass temps
8 décembre	Fête de Noël des Aînés



REMERCIEMENTS

Un grand merci à toutes les personnes du village pour leur implication !



COIN DES ENFANTS

À VOS MARQUES, PRÊTS, COLORIER !

